



Maison des Sports
29, boulevard Saint Michel - 72000 Le Mans
Tél. 02 52 19 21 17 - Email : comite.tennisdetable@maison-sports72.fr
Site internet : www.pingsarthe.org

Compte-rendu : Bureau directeur du 3 octobre 2016

Date de création	5 octobre 2016
Auteurs	Alain PIRON
Approbateur	Michel MENAGER

Ordre du jour :

- 1 – Infos du président
- 2 – Trésorerie/Perspectives olympiade
- 3 – Section Sportive Scolaire
- 4 – Intervention scolaire
- 5 – Modification Petits As
- 6 – Primes Partenariat
- 7 – Salle du Mans
- 8 – Salle de Parigné
- 9 – Demande ASGM
- 10 – Tour des branches

Présents : M.MENAGER, E. MARZIN, A. PIRON, F.BUREAU, S. BRARD,
P.GAUDEMER,B.GAUSSERAN, M.VIGNERON,C.LEROY,T BIGNON, F HERVE,

Excusés : B.BODEREAU

Point 1 :

-A ce jour, 2243 licenciés, soit +85 par rapport à la même date de la saison dernière et -918 par rapport à la fin de saison dernière.

-Signature de la convention d'utilisation du gymnase CAMUS avec la ville du Mans.

-Séminaire du Conseil de Ligue (nouveau nom du comité directeur) :

- Présentation organigramme
- Groupes de travail avec restitution
- Projet olympiade ligue
- Groupe de travail sur les conventions entre la ligue et les comités départementaux
- PEC (Plan Emploi Club) : Aide aux clubs pour création d'emploi. La somme versée par les comités en fin de saison dernière est provisionnée sur le compte du PEC. La mesure est reconduite pour la saison en cours.

-Communication de la liste des personnes qui siègeront dans les commissions de la ligue :

▪ **Commission sportive**

Championnat par équipes : Michel Vigneron E

Critérium fédéral : Michel Vigneron E

Vétérans : Daniel Hamonic E

Sport en entreprise : Michel Ménager-Daniel Hamonic E et Jacky

Dorizon

Tournois : Michel Vigneron

▪ **Commission Arbitrage**

Responsable Commission Départementale Arbitrage (CDA): Camille Leroy ou Janick Guy

▪ **Règlementation et prévention :**

Jury d'appel : Alain Piron

Instance Régionale de discipline : Alain Piron

Mutations : Alain Piron

▪ **Formations**

Arbitrage et Juge arbitrage : Patrick Gaudemer

Technique : Fabrice Tollet

Dirigeant : Patrick Gaudemer

▪ **Bénévolat**

Mérite régional et autres : Jean Claude Foucrit

▪ **Jeunes et Technique**

Jeunes et Technique : Stéphane Brard

▪ **Communication/promotion**

Information, Communication et interne et externe : Benoit Bodereau

Média/Presse : Benoit Bodereau

Partenariat : Stéphane Brard

▪ **Promotion/Développement**

Développement : Francis Hervé

Sport Handicap : Francis Toreau

Sport adapté : Yann Nouyou

Sport-santé Bien-être : Patrick Mahuet

▪ **Equipement**

- Michel Vigneron visite de salle/ réunion préparation
- Patrick Château suivi/accompagnement projet salle spécifique et homologation

- Constitution groupe de travail :

Michel MENAGER souhaite que l'on travaille en mode « projet » sur des sujets particuliers qui sortent du fonctionnement habituel des pôles. Des groupes de travail seront constitués avec un responsable, un pilote, un salarié éventuellement, des membres afin de réfléchir à une thématique avec une date de début et de fin. Le pilote présentera les conclusions du groupe de travail au bureau pour validation avant présentation au comité directeur.

Point 2 :

-Florian BUREAU présente les comptes clôturés de l'année 2015/2016 avec un solde positif provisoire de 658€ en attendant l'avis de notre vérificateur aux comptes.

-Suite au départ d'Etienne SURAND, il présente une correction du budget prévisionnel qui donne suite à un large échange de point de vue sur les perspectives et projets de l'olympiade.

-Un groupe de travail sur les projections ressources humaines est constitué avec les membres du pôle RH et F.TOLLET qui pourront s'entourer d'autres membres. Conclusions à rendre pour début 2017.

Point 3 :

-Une demande d'aménagement des entrainements pour un joueur de la SSS qui souhaite rejoindre son club le mardi et le jeudi est examinée. Après avoir rappelé que la SSS était considérée comme un enseignement traditionnel, que des demandes similaires avaient déjà été refusées, qu'un nouveau programme de séances individuelles avait été mis en place cette saison, la demande est rejetée.

Alain PIRON est chargé de transmettre la décision.

-Un groupe de travail est constitué avec S.BRARD comme responsable, A.PIRON comme pilote, F.HERVE comme élu,G.TESSIER comme salarié afin de réfléchir à la section sportive scolaire. La réponse devra intervenir rapidement.

Point 4 :

-Intervention demandée par les écoles de Ruillé sur Loir et La Chartre. Le bureau est intéressé par la démarche mais ne pourra satisfaire la demande cette saison par manque de moyen humain. Une réponse sera adressée à l'équipe enseignante en expliquant que le comité départemental réfléchit

actuellement sur les projets de l'olympiade.

Point 5 :

- Modification Petits As

Suite à la décision de la FFTT de supprimer le top de zone et de le remplacer par un stage inter régional sur sélection, la Ligue des Pays de la Loire a décidé de supprimer l'épreuve régionale des petits as et de la remplacer également par un stage sur sélection aux vacances de février (avec compétition pendant le stage).

En conséquence et afin d'être cohérent avec les échelons supérieurs, le comité départemental a décidé de modifier le règlement de cette épreuve.

A compter de cette saison, les petits as départementaux se dérouleront sur une journée et uniquement sur sélection, le matin sera consacré à un entraînement et l'après-midi à une compétition homologuée (licence traditionnelle).

Les joueurs et les clubs retenus seront informés par mail mi-novembre.

La participation à cette journée sera gratuite.

Point 6 :

-La présentation de la grille et la diffusion aux salariés concernés sera assurée par le pôle RH (Alain)

Point 7 :

-Salle du Mans :

Deux terrains où des études de terrains sont en cours seront proposés par la mairie du Mans le 10 octobre prochain.

Rencontre avec les clubs de l'ASL et l'ASGM pour poser la question du rôle et des rapports entre le comité départemental et les deux clubs. Les parties se quittent en s'engageant à établir un planning d'utilisation et les besoins de chacun.

Point 8 :

-Salle de Parigné l'Eveque :

Un courrier de la mairie nous prévenant que l'utilisation de la salle pour nos stages sera facturé 250 € par semaine

Point 9 :

-Dans un courrier du 13 septembre dernier, Jean-Claude FOUCRIT nous interpelle sur le coût de la saison de Clara BEAUDRON. Après discussion, le bureau accorde une aide exceptionnelle de 250 € pour la saison 2016/2017 qui sera versée en début de deuxième phase.

○ Vote : Abstention : 2

Pour : 9

Michel MENAGER confirmera cette décision au club par courrier.

Point 10 :

-Partenariat : une soirée partenaires officiels et potentiels avec les membres du comité départemental et les salariés sera organisée en mars/avril 2017.

-Développement :

- Opération raquettes offertes à l'ASGM le 15 octobre prochain.
- Rassemblement Handisport à Mulsanne le 15 octobre
- Une activité de pratique sportive vers les + de 60 ans sera mise en place début 2017 avec le concours du Conseil Départemental et le CDOS.

-Sportive :

-Bilan des engagements :

216 équipes engagées en championnat départemental (211 l'an dernier)

43 équipes engagées en championnat régional et national (39 l'an dernier)

Remarque : 30 équipes évoluent le vendredi soir

13 équipes en championnat féminin (+3) réparties en deux poules

Critérium fédéral : 492 inscrits contre 496 au premier tour (440 garçons et 52 filles)

Vétérans : 37 équipes engagées (+1)

-Un groupe de travail est constitué afin de réfléchir sur une nouvelle compétition (membres :Vigneron Michel, Gausseran Bruno et Tollet Fabrice)

-Formation :

Une session de formation continue pour les formateurs en arbitrage se déroulera le 22 octobre 2016 à la Maison des sports.

Fin de la réunion à 23h30 .

*** Rappel des décisions**

Création de trois groupes de travail :

- Etude nouvelle compétition
- Section Sportive Scolaire
- Projections ressources humaines

Versement prime exceptionnelle de 250 € à l'ASGM pour la saison 2016/2017.

Modification règlement des petits As